

**Extrait de « Recherches historiques sur ARZILLIERES »
De Louis BROUILLON**

Description et origines d'Arzillières

Arzillières est une commune de l'arrondissement de Vitry-le-François, située à dix kilomètres de cette ville, Sur le versant oriental d'une chaîne de collines se dirigeant du nord au sud et formant dans la partie sud de cet arrondissement la limite des terrains crayeux de la Champagne. Le lieu même où est bâti Arzillières en constitue une sorte de contrefort irrégulier. L'extrémité Est du contrefort est accentuée par une forte butte visiblement remaniée par le travail de l'homme et sur le sommet de laquelle, au moyen-âge, fut construit un château-fort. Du haut de cette butte le regard embrasse vers l'est une portion de vallée verdoyante arrosée par la Marne et par l'Isson et, au sud, une région très boisée appelée communément le Bocage.

Le site d'Arzillières, sans se recommander particulièrement à l'attention du touriste, n'est cependant pas exempt d'un certain pittoresque. L'irrégularité de quelques-unes de ses rues escarpées, les vieilles constructions champenoises en charpente apparente et torchis qui bordent celles-ci et qui ont résisté de leur mieux aux outrages du temps ont conservé au village un caractère original. L'ensemble, sauf quelques inévitables constructions modernes, offre un spécimen de ce qu'était autrefois, dans une province alors pauvre, un groupe de demeures rustiques. A l'exclusion du chaume, abandonné et même proscrit depuis le XVIII^e siècle, les toitures sont uniformément recouvertes de tuiles creuses, de teinte grise ou rosée, de fabrication régionale.

Le sol du territoire, qui comporte 899 hectares, est constitué dans sa partie montueuse, dans laquelle est compris le sol du village actuel, par la craie grise et la marne crayeuse. Dans sa partie basse, à l'est, se rencontrent l'argile grise et les sables verts.

On a fait dériver le nom d'Arzillières du latin argilla, argile, et du suffixe aria ou ariæ : lieu où domine l'argile (1). Cette étymologie, grammaticalement exacte, pouvait être originairement justifiée si le premier noyau d'habitations se trouvait au pied des coteaux et non à leur sommet. Il a été signalé en effet, dans les dernières années du XIX^e siècle, par le docteur Mougin, de Vitry-le-François, à Auguste Nicaise, archéologue à Châlons-sur-Marne, un squelette avec armes trouvé non loin de la gare.

D'anciens titres désignent une contrée de la partie basse sous le nom de : La Tommelle, mot de langue vulgaire dérivé du latin tumulus et ayant la même signification : tertre tumulaire. " Une pièce de quatre journalz, dit l'un d'eux, tant prez que terre scituez et assiz au finaige d'Arzillières lieudit la Thommelle, tenant d'une part aux terres de la Maison-Dieu et d'aultre aux terres des chappelains, boutant d'un bout sur Comprey et d'aultre sur ladicte thommelle " (2)

Ce tertre, vaste butte pierreuse autrefois plantée en vignes et actuellement couverte de broussailles, est longée au sud-est par le chemin d'Arzillières à Neuville.

De l'existence d'une sépulture près de la gare et peut-être d'un cimetière d'origine gauloise à la Tommelle, ce dont il serait intéressant de s'assurer, il résulte que, dès avant l'occupation romaine, le territoire d'Arzillières, dans sa partie sud-est, devait être habité.

Il se trouvait encore, en 1682, également dans la partie basse, un hameau appelé le Châtelot. Celui-ci, situé au sud et à 200 mètres de la butte du château, devait son nom à une maison forte, composée, à la date ci-dessus, d'un corps de logis avec grange, colombier, étable et cour, et d'un journal environ de vignes et de terres, entourés de fossés (3)

Après de cette maison, qui mouvait en plein fief du château d'Arzillières, était un four banal. Ce hameau, en 1615, était habité par Jean Richer, Guiart le Boyelat, Jean Petit Branjon, Guillemain Peuchot et Jean Veslot. Michel le Racouveteur y avait une grange (4).

Il n'est pas impossible que l'antique *Arzillaria*, avant la construction de la forteresse féodale qui en détermina l'abandon, se soit étendue dans le fond et sur le flanc du vallon fertile qui, au sud, se trouve au pied du village actuel.

Il est à noter en effet que tous les villages construits le long de la chaîne de collines se dirigeant du nord au sud, sur laquelle est bâti Arzillières, sont placés au pied de cette chaîne. Tel est le cas, à l'est, de Blaize-sous-Arzillières, de Bussy-aux-Bois, de Gigny aux-Bois et de Brandonvillers. Arzillières seul fait exception, sans autre cause explicable que la création d'une forteresse postérieure au village primitif; sous la protection de laquelle vinrent se grouper les habitations.

Arzillières qui, en 1808, possédait encore 398 habitants, n'en compte plus que 210 en 1938. Il n'est malheureusement pas à prévoir que, vu la désertion progressive et continue des campagnes, ce chiffre soit dans l'avenir sensiblement dépassé.

note 1 : - A. Longnon : *Dictionnaire topographique du département de la Marne.*

note 2 : -Déclaration de Pierre Chobillon, tanneur de cuyr (23 novembre 1520).

note 3 :- Déclaration faite en 1682 pour le papier terrier.

note 4 :- Archives de la Marne. E 247.